CONSERVATOIRE DE ROUEN

Établissement à rayonnement régional Musique – Danse – Théâtre

TARIFS 2010-2011

TARIF A (cursus complet en musique, danse, art dramatique)									
	Horaires traditionnels (HT)		Horaires aménagés (CHAM)		Horaires aménagés (CHAMD)		Emploi du temps aménagé*		
			Michelet		Fontenelle – Jeanne d'Arc		Lycée Jeanne d'Arc		
	Rouennais	Non rouennais	Rouennais	Non rouennais	Rouennais	Non rouennais	Rouennais – non rouennais		
1er enfant	158,00 €	405,00 €	-	158,00 €	-	-	158,00 €		
Frais de dossier	16,00 €	16,00 €	16 €	16,00 €	16 €	16 €	16,00 €		
2ème enfant	120,00 €	302,00€	-	120,00€	-	-	120,00€		
Frais de dossier	16,00 €	16,00 €	16 €	16,00 €	16 €	16 €	16,00 €		
3ème enfant	80,00€	202,00€	-	80,00€	-	-	80,00 €		
Frais de dossier	16,00 €	16,00 €	16 €	16,00 €	16€	16 €	16,00 €		
4ème enfant	41,00€	101,00€	-	41,00€	-	-	41,00 €		
Frais de dossier	16,00 €	16,00 €	16 €	16,00 €	16 €	16 €	16,00 €		
5ème enfant	41,00€	101,00€	-	41,00 €	-	-	41,00 €		
Frais de dossier	16,00 €	16,00 €	16 €	16,00 €	16 €	16 €	16,00 €		

*anciens	aménao	ement	d'horaires
ancicio	annemad	CHICHE	unioranes

TARIF B					
	Rouennais	Non rouennais			
1er enfant	79,00€	158,00 €			
Frais de dossier	16,00 €	16,00 €			
2ème enfant	60,00€	120,00€			
Frais de dossier	16,00 €	16,00 €			
3ème enfant	40,00€	80,00€			
Frais de dossier	16,00 €	16,00 €			
4ème enfant	20,50 €	41,00 €			
Frais de dossier	16,00 €	16,00 €			
5ème enfant	20,50 €	41,00€			
Frais de dossier	16,00 €	16,00 €			

Droits de photocopie				
Tarif unique	12€			

Cette participation s'applique aux élèves inscrits en cours de formation musicale (FM, FM chanteur, FM jazz, FM danseur) ainsi qu'aux élèves inscrits dans des disciplines de pratiques collectives y compris vocales disciplines de pratiques collectives y compris vocales

LE TARIF B s'applique:

- élèves inscrits dans une discipline de pratique collective seule

(orchestre, chorale, musique de chambre, discipline d'érudition)

- élèves inscrits dans une disciplines instrumentale ou chorégraphique

Supplémentaire en plus du cursus A (en CHAMD ou HT)

- auditeur libre
- élèves inscrits dans les écoles de musique de Rouen (AGEMUR)
- élèves inscrit au CRD de Dieppe et de Petit-Grand Couronne
- aux professeurs de la structure et aux fonctionnaires municipaux sur présentation de justificatif
- aux élèves inscrits en licence d'artiste interprète
- Seuls les frais de dossier et le droit de partition s'appliquent aux chanteurs de l'ensemble vocal